

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19140 - 74ÈME ANNÉE

Nos peines

Hommage à Daniel Honoré, grand militant culturel mais aussi politique, éducatif et syndical

pour le soutien de la campagne électorale de des listes d'union. Un entrepreneur de notaire nous a également offert sa participation d'e 50.000 francs au soutien de la campagne électorale pour la liberté et contre la fraude. Un commerçant de St-Denis verse 5.000 F pour les élections.

Témoignages
QUOTIDIEN DU PARTI COMMUNISTE RÉUNIONNAIS
Jeudi 11 Mars 1971
Abonnement mensuel : 300 Frs
Le numéro : 20 Frs

et denonce par avance les coups de force préparés par les fraudeurs à St-Benoît, St-André, Bras-Panon et également St-Paul et St-Louis
(Voir en page 2, le texte du premier article)

Dans 3 jours : le scrutin
Après une campagne d'enthousiasme populaire sans précédent
Le succès des listes d'Union s'annonce certain

La situation se détériore gravement dans le bastion de la fraude à St-André, Bras-Panon, St-Benoît où tout est fait (trafic des cartes électorales, violences des nervis, arrestation de candidats, etc...) pour intimider la population, empêcher le vote et truquer le scrutin

CI-CONTRE
HONORÉ Daniel, professeur un des dirigeants de la liste d'Union à St-Benoît, grièvement brûlé au visage, au cuir chevelu et à l'oeil, lors des incidents provoqués par les nervis, dimanche, sur la place de la mairie.
Il est hospitalisé à St-Pierre.

Le S.N.I. contre la fraude
S.N.I. SECTION DE LA REUNION : NOTION
Le S.N.I. appelle mort et tous damnés

A St-Benoît, magnifique élan populaire partout pour libérer la commune de la dictature de la clique David Moreau

Il nous est impossible évidemment de rendre compte de toutes les réunions quotidiennes tenues de St-Benoît à St-Pierre, de Ste-Rose à St-Louis, de la Possession au Tampon à St-Paul, au Port, à l'Étang-Salé etc... etc...
C'est dimanche.
- o -
Cette campagne active, enthousiaste se déroule dans le calme dans toute l'île. Les seuls incidents à signaler à St-Louis, à St-Leu et à Salazie ont eu lieu entre partisans des candidats.

L'avons déjà signalé la dégradation rapide et grave de la situation dans le bastion de la fraude représenté par les trois communes de St-André, Bras-Panon et St-Benoît.
Là les pires méthodes de fraude sont

fraudeurs, appuyés par la répression du pouvoir visé à empêcher la population de voter et de truquer le scrutin. C'est la honteuse mascarade habituelle contre laquelle se dresse la population et les jeunes.

Sinmalé est arrêté parce qu'il a aperçu dans les "environs" au moment des incidents. On pourrait dire exactement la même chose de Jean-



La photo de Daniel Honoré blessé gravement au visage par les nervis de son adversaire aux élections municipales de mars 1971 à Saint-Benoît. Photo parue à la une de "Témoignages" du jeudi 11 mars 1971.

Ce samedi ont eu lieu les obsèques de Daniel Honoré. Un nombreux public était présent à la cérémonie d'adieu au centre funéraire de Commune Prima à Saint-Denis. Daniel Honoré a ensuite été inhumé à Saint-Benoît. S'il était surtout connu comme un militant culturel, Daniel Honoré a eu aussi des engagements politiques, éducatifs et syndicaux. C'est cet aspect de sa vie qu'éclaire un article d'Eugène Rousse.

Le décès de Daniel Honoré, survenu ce 18 octobre 2018 après une courte mais redoutable maladie, a consterné tous les Réunionnais qui ont été témoins de son engagement total au service de son peuple sur les terrains les plus divers. C'est pourquoi, tout ou presque tout a été dit au sujet du militantisme culturel de l'enseignant bénédictin qui a reçu à Saint-Benoît le 18 octobre 2008 le diplôme de "Zarboutan nout kiltir" des mains du président de la Région Réunion, Paul Vergès, en présence de diverses personnalités du pays. J'ai eu le privilège, ce jour-là, de recevoir le même di-

plôme aux côtés de Daniel, dont le talent d'écrivain, de poète, de conteur, de défenseur de la langue créole réunionnaise et de penseur réunionnais en général a été souligné par tous les intervenants. Mais ces derniers n'ont toutefois pas eu un mot — comme c'est encore souvent le cas aujourd'hui dans l'hommage rendu au défunt — pour le militant politique, le militant de l'école laïque ainsi que le militant syndical. Et ce sont précisément ces zones d'ombre que je me propose de dissiper.

Violences politiques

Sur la scène politique, Daniel Honoré a joué un rôle remarquable à Saint-Benoît, notamment lors des élections municipales de mars 1971. L'engagement de Michel Debré, ministre des Armées, au côté des « 24 listes nationales » de La Réunion était tel qu'on pouvait prévoir que le scrutin se déroulerait dans un climat de violence. Cela n'empêcha pas Daniel d'interrompre un congé à Orléans pour participer à la campagne électorale aux côtés de Bruny Payet qui l'avait placé en second sur sa liste PCR, qu'il conduisait face au Docteur David Moreau à Saint-Benoît.

Peu après son retour à La Réunion, le dimanche 7 mars, Daniel est la cible des gros bras du maire qui, assurés de leur impunité, lancent en direction de l'enseignant un projectile qui le blesse grièvement au visage et l'oblige à se faire hospitaliser, avant d'observer un repos assez long. Comme lors de la plupart des violences politiques qui ont tué nos « sept martyrs réunionnais » des années 1949 – 1978, aucune suite judiciaire ne sera donnée visant les auteurs et complices de cette grave agression contre Daniel.

Un combattant infatigable, efficace et modeste

Par ailleurs, militant de l'école laïque, Daniel l'a été

dès son entrée dans l'Enseignement. En 1960, il a participé à la campagne de pétition en faveur de l'École de la République menacée par les lois anti-laïques de Michel Debré.

Administrateur de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL), il était chargé notamment du bon fonctionnement des colonies de vacances à "La Maison de nos enfants" de la Plaine des Palmistes, où il cumulait les fonctions de directeur, d'animateur, de cuisinier... En compagnie de son inséparable ami l'instituteur Albert Élie, on le voyait souvent fendre des fagots, torse nu, procéder au nettoyage de la cour, etc.

Enfin, militant syndical, Daniel l'a été pendant près de 20 ans au SNI-PEGC, à une époque où, inlassablement, il prêchait l'union avec toutes les organisations syndicales, y compris la CGTR, qui était alors considérée par les « nationaux » comme « un foyer de séparatistes ». (1)

Voilà, brièvement rappelée, outre ses engagements culturels, ce qu'a été la vie militante de Daniel Honoré, dont je suis fier d'avoir partagé presque tous les combats et dont je garde le souvenir d'un combattant infatigable, efficace et modeste. Qu'il serve d'exemple à tous les Réunionnais ! C'est la meilleure façon de lui rendre hommage. Que son épouse et son fils se consolent : le souvenir de Daniel vivra longtemps à La Réunion.

Eugène Rouse

(1) Une anecdote qui intéressera certainement les lecteurs du présent texte : en juillet 1979, un responsable national de notre syndicat effectue un séjour d'un mois à La Réunion, au cours duquel il anime une réunion syndicale au Port. J'interviens auprès de Daniel pour qu'il fasse son intervention en français. « Non, me répond-il. L'occasion est trop belle pour faire connaître notre langue créole ». L'exposé de Daniel terminé, je demande à notre invité s'il a tout compris. La réponse est affirmative. L'attachement de Daniel au créole a donc été payant.

In kozman pou la rout

« Si dofé i pran dan la barb out dalon, mète la vot a la tranp »

Mi pans pa sa in kozman La Rényon pars moin la zamé antann sa isi. Mé pétète néna in n'ot manyèr di pars isi galman néna bann sityasion konmsa. Sa i vé dir si out dalon i ginye in pinisyon pou kékshoz ou fèr konmsi ou i pé ginyé out tour. Sirtou alé pa mazine si out dalon la ginyé, ou lé protézé. La sazès i komann aou pran prékosyon pars kékshoz ou i souète pa si sa i ariv out kamarad lé riskab ariv aou. Alor, mète aou a l'abri konm kozman moin la mark an-o la i rokomann. Sorman i vé pa dir alé trakass aou pou arien, pou kékshoz i ariv ar pa zamé sansa kan kok nora lo dan. Alé ! mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

La légitimité démocratique issue des Législatives du 21 octobre 1945

Aux Législatives du 21 octobre 1945, la population réunionnaise avait le choix entre le maintien du statut colonial et le changement total. Le gouverneur Capagory avait pris les dispositions pour une campagne électorale calme. A ce scrutin, Raymond Vergès et Léon de Lépervenche furent élus. Cinq mois après, nous avons eu la loi du 19 mars 1946, votée à l'unanimité. La suite est connue. Refus d'étendre les lois existantes avant le 1er janvier 1947, tel que prévu dans le texte de cette loi. Non respect de l'espérance citoyenne ouverte par le vote du 21 octobre 1945. Transition démocratique bafouée.

Une décennie plus tard, une vague d'autonomie relançait le débat démocratique et la souveraineté des peuples colonisés :

- en 1956, création du Parti Socialiste Guyanais ;
- en 1957, création du Parti Communiste Martiniquais ;
- en 1958, création du Parti Communiste Guadeloupéen et du Parti Progressiste Martiniquais ;
- en 1959, création du Parti Communiste Réunionnais.

Les partis au pouvoir, en France, n'ont laissé aucune chance à l'exigence démocratique des "4 vieilles". Pire, ils ont profité de leur position dominante pour écarter l'appel à l'égalité entre les peuples. Suivant le modèle en économie, les maisons-mères ont créé des filiales dans le but d'étouffer la volonté d'émancipation.

Le cas de La Réunion est édifiant. Jean Perreau-Pradier (Préfet) et Michel Debré (1er Ministre) n'ont pas hésité à bafouer la morale et le droit pour empêcher Paul Vergès d'accéder à un poste de Député. Ainsi, durant 30 ans (1956 à 1986), un Réunionnais a été privé de ce mandat. Malgré cette entrave électorale, la lutte s'est portée sur l'amélioration des conditions de vie quotidienne. Tout la société réunionnaise a profité des victoires obtenues.

Pendant ce temps, les pouvoirs successifs en France

ont préféré compenser une gestion calamiteuse par des transferts publics massifs recyclés en profits privés. Le règne des monopoles et de la vie chère n'a pas d'autre source. C'est tellement florissant que le chiffre d'affaire à La Réunion en 2017 affichait 25 milliards d'euros pour 900 000 habitants, soient 25 000 euros par habitant. ! Ni l'éloignement, ni l'étroitesse ne font obstacle à l'expansion et à l'enrichissement de ces agents économique-politiques. En 2016, le PCR appelait à "mettre fin au néo-colonialisme" par un nouveau rassemblement politique responsable.

La référence à 1945 s'impose. La fin de la 2e guerre mondiale, le blocus naval et la misère coloniale ont conduit des femmes et des hommes de bonne volonté à constituer le CRADS. Le Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale est créé le 11 mars 1945 sous la présidence de Raymond Vergès. Aux municipales de Mai, il arrache 12 mairies sur 23 ainsi que les 2 sièges de Député le 21 octobre. Eugène Rousse a beaucoup contribué à faire connaître ces moments importants de notre histoire.

Aujourd'hui, la situation économique, sociale et politique se trouve dans une passe critique. Le réalisme va-t-il l'emporter sur la trahison des idéaux de 1945 par une élite locale qui a passé son temps à servir le pouvoir parisien? En effet, nos aînés ont fait le pari de sortir de 3 siècles d'abomination et de domination par la voie démocratique. Après 73 ans d'errance, même pour occuper un simple emploi, notre légitimité est contestée! Il doit bien y avoir des femmes et des hommes de bonne volonté pour mettre fin à cette pratique politique hors sol. La transition démocratique ouverte lors des Législatives du 21 octobre 1945 est toujours d'actualité.

Ary Yee Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

La kiltir, pa pou diviz lo pèp, mé pou konstrui ali

In gran militan kiltirèl i sort désote la vi. L'avé in bonpé d'moun pou akonpagn ali é si ni konsidèr in pé la vi konm in téat li la pa rate son sorti. Bonpé d'moun la anparl de li é sa sé in n'afèr mi pans lé normal, lé mérité. Dabor pou li mèm, pou in vi li la donn sa la kiltir rényonèz épi pou invite sak i vien apré amenn zot osi lo konba kiltirèl konm in l'avangard lo konba.

Pou kosa mi di sa ? Néna in l'avan-gard dann la kiltir ? Mi pans oui pars néna i amenn lo konba avan lé zot épi souvan défoi kaziman tou sèl sansa avèk inn-dé dalon. Pétète zot va dir amoin « non ». Pétète zot va dir amoin, dann la kiltir la poin ladversèr. Si zot i di sa zot la fine obliy sak l'arivé kan la sèye fé la MCUR. Pétète zot la fine obliy tout konba désèrtin la améné pou mète anlèr nout kréol rényoné.

Dann tout péi, an toutan l'avé inn sansa plizyèr konba kiltirèl. Si moin téi gingn drèss la list, mi pans list-la sré long... Pou kosa ? Pars dizon i fo ni rofléshi kosa i lé la kiltir épi pou kosa ozis bann zaktèr kiltirèl i sobate. Alon pa rode déor mé isi mèm néna in bataye pou la lang kréol rényoné la komans dopi sinkantan é zordi ankor la pankor anshové. Néna in n'ot bataye ni koné désèrtin la améné : sinploman pou nou gingn lo droi ète lo pèp rényoné, avèk son listoir, avèk son kiltir . Si zot néna in pé la mémoir zot i doi rapèl tousala lété défandi pou nou.

La lang ? In pé i di non-zot i profèr lo patoi. Listoir ? Non listoir d'Frans pars na poin listoir la Rényon. La kiltir rényonèz ? A non, folklore si i vé mé pa plis. Litératir kréol rényonèz ? A non. Téat rényoné ? Sénète si zot i vé. Mé par l'fète pou kosain konba kiltirèl ?

San kiltir na poinn pèp : si ou i vé kass in pèp i fo komans par kass son kiltir, é si ou la kass son kiltir, lé ankor myé ranplas par la vote. L'asimilasyon konm i di, avèk l'alyénasyon son pti frèr d'lé. In konbatan i par, in n'ot i doi pran son plas pa pou diviz lo pèp mé pou konstrui ali. Mi lèss azot rofléshi la dsi, mi pans zot va oir la pa in késtyon fasil pou aport in répons.

Justin